

Burundi : acquittement du responsable des transports de la RPA

@rib News, 14/04/2011 â€“ Source AFP Un responsable d'une populaire radio privÃ©e, en dÃ©tention prÃ©ventive depuis sept mois pour "atteinte Ã la sÃ©retÃ© intÃ©rieure de l'Etat", a Ã©tÃ© acquittÃ© par la justice burundaise, a-t-on appris jeudi de sources judiciaires. "La Cour a annoncÃ© l'acquittement de mon client Faustin Ndikumana", a annoncÃ© son avocat Me Isidore Rufyikiri, se fÃ©licitant d'une "dÃ©cision courageuse et indÃ©pendante des juges, malgrÃ© toutes les pressions qu'ils ont dÃ©subir".

L'information a Ã©tÃ© confirmÃ©e par plusieurs sources judiciaires, qui ont indiquÃ© que M. Ndikumana devait Ãªtre libÃ©rÃ© la journÃ©e de jeudi. Le prÃ©venu travaillait comme responsable des transports au sein de la Radio publique africaine (RPA), une des stations privÃ©es les plus populaires du Burundi, considÃ©rÃ©e comme proche de l'opposition. Il avait Ã©tÃ© arrÃªtÃ© mi-septembre 2010 par les services secrets, et poursuivi pour "atteinte Ã la sÃ©retÃ© intÃ©rieure de l'Etat" et distribution d'armes afin de dÃ©stabiliser le pays aprÃ¨s les Ã©lections gÃ©nÃ©rales de mi-2010. L'unique tÃ©moin de l'accusation avait assurÃ© que M. Ndikumana lui avait fourni "des armes qui devaient servir Ã Ã©liminer de hauts responsables", tout en reconnaissant que personne ne pouvait corroborer ses accusations. "Nous sommes satisfaits pour notre collÃ©gue, mais aussi pour la radio RPA car il s'agissait d'un montage qui cherchait Ã nuire Ã la radio parce qu'elle dÃ©range le pouvoir", a dÃ©clarÃ© Ã la presse le directeur de cette station privÃ©e, Eric Manirakiza. Le ministÃ©re public avait requis quinze ans de prison contre M. Ndikumana fin fÃ©vrier, avant de diminuer de moitiÃ© cette peine au cours d'un deuxiÃ©me rÃ©quisitoire mi-mars 2011. La RPA a souvent dÃ©noncÃ© "le harcÃ©lement" du pouvoir aprÃ¨s la convocation par la police de plusieurs de ses journalistes et cadres administratifs.